



Municipalité de Crabtree
Prévisions budgétaires 2021

Taux de taxation

Taxe foncière	
Résiduelle	0,7200 \$ / 100\$ d'évaluation
Agricole	0,7200 \$ / 100\$ d'évaluation
Immeubles non résidentiel	1,9100 \$ / 100\$ d'évaluation
Immeubles industriels (strate 1)	2,0000 \$ / 100\$ d'évaluation
Immeubles industriels (strate 2)	2,6660 \$ / 100\$ d'évaluation
Taxes spéciales	
Voirie	0,0370 \$ / 100\$ d'évaluation
Cours d'eau et fossés	0,0050 \$ / 100\$ d'évaluation
Assainissements des eaux	0,0370 \$ / 100\$ d'évaluation
Aqueduc et égout	0,0440 \$ / 100\$ d'évaluation
Compensation pour l'eau	
1er logement	220 \$
2e logement	205 \$
3e logement	175 \$
4e logement et les suivants	165 \$
Chalets	110 \$
Piscine	70 \$
Tarification de l'eau au compteur	
Station d'épuration	1 525,79 \$ / 1000 mètres cubes
Chambres	1 521,03 \$ / 1000 mètres cubes
OMH, Manoir, ind. et inst. \leq 2 000 m ³	1 477,06 \$ / 1000 mètres cubes
OMH, Manoir, ind. et inst. $>$ 2 000 m ³	1 537,22 \$ / 1000 mètres cubes
Usagés non résiduels avec cote R	1 521,03 \$ / 1000 mètres cubes
Base annuelle \leq 50 m ³	74,35 \$ / logement
Compensation pour matières résiduelles	
Par unité d'occupation	147 \$